



DELIBERATION N° 25/049 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE RELATIVE À L'ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DE REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE AU SEIN DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT D'ÉNERGIE DE LA CORSE DU SUD

RILATIVA À L'ELEZZIONE CUMPLIMENTARIA DI RIPRESENTANTI DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA IN U CUMITATU SINDICALE DI U SINDICATU D'ENERGIA DI U PUMONTI

SEANCE DU 28 MARS 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt huit mars, l'Assemblée de Corse, convoquée le 14 mars 2025, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS: Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Jean-Marc BORRI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Jean-Jacques LUCCHINI, Saveriu LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Jean-Noël PROFIZI, Joseph SAVELLI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR:

Mme Danielle ANTONINI à Mme Muriel FAGNI
Mme Serena BATTESTINI à Mme Véronique PIETRI
Mme Santa DUVAL à Mme Chantal PEDINIELLI
M. Jean-Charles GIABICONI à M. Hervé VALDRIGHI
Mme Vanina LE BOMIN à M. Saveriu LUCIANI
M. Ghjuvan'Santu LE MAO à Mme Françoise CAMPANA
Mme Antonia LUCIANI à M. Romain COLONNA
M. Antoine POLI à Mme Josepha GIACOMETTI-PIREDDA
M. Paul QUASTANA à Mme Marie-Claude BRANCA
M. Jean-Louis SEATELLI à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Julia TIBERI à M. Jean-Christophe ANGELINI
M. Charles VOGLIMACCI à M. Georges MELA

ETAIENT ABSENTS: Mmes et MM.

Didier BICCHIERAY, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Angèle CHIAPPINI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI-PAOLI, Pierre GUIDONI, Don Joseph LUCCIONI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Flora MATTEI, Jean-Martin MONDOLONI, Jean-Paul PANZANI, Pierre POLI, Jean-Michel SAVELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Alex VINCIGUERRA

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- **VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie,
- **VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, et notamment son article 75,
- VU la délibération n° 21/119 AC du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse, modifiée,
- VU la délibération n° 21/128 AC de l'Assemblée de Corse du 23 juillet 2021 portant sur l'élection des représentants de l'Assemblée de Corse au comité syndical du Syndicat d'Energie de la Corse-du-Sud,
- **VU** la délibération n° 25/016 AC de l'Assemblée de Corse en date du 16 février 2025 relative à l'élection de membres du Conseil exécutif de Corse,
- VU le courrier de M. le Préfet de Corse en date du 26 février 2025, informant Mme la Présidente de l'Assemblée de Corse de l'élection de MM. Jean-Paul PANZANI et Joseph SAVELLI et Mme Anna-Maria COLOMBANI,
- **SUR** rapport de la Présidente de l'Assemblée de Corse,

CONSIDERANT que des sièges sont vacants au sein du comité syndical du Syndicat d'Energie de la Corse-du-Sud,

APRES EN AVOIR DELIBERE

CONSIDERANT le déport de Mmes et MM. Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI-PAOLI, Don Joseph LUCCIONI, Jean-Paul PANZANI, Pierre POLI, François SORBA et Alex VINCIGUERRA,

ARTICLE PREMIER:

DECIDE, à l'unanimité, de procéder à une désignation à main levée.

Se sont déclarés favorables à ce mode de scrutin (44) : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Jean-Marc BORRI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Antonia

LUCIANI, Saveriu LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Jean-Noël PROFIZI, Paul QUASTANA, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI, Charles VOGLIMACCI

ARTICLE 2:

CONSTATE qu'une (1) liste a été déposée.

| TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|---------------------------|-----------------------------|
| 1. M. Jean-Paul PANZANI | 1. M. François SORBA |
| 2. M. Alex VINCIGUERRA | 2. Mme Lisa FRANCISCI PAOLI |
| 3. M. Don Joseph LUCCIONI | 3. M. Petru Antone FILIPPI |

Il est procédé à l'élection complémentaire des représentants de l'Assemblée de Corse au comité syndical du Syndicat d'Energie de la Corse du Sud.

INSCRITS: 63
PRESENTS: 44
VOTANTS: 31
EXPRIMES: 31

La liste déposée a recueilli 26 voix, soit la majorité absolue des suffrages.

Ont voté POUR (26) : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Jean-Marc BORRI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Antonia LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Joseph SAVELLI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

Ont voté CONTRE (5): Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Vanina LE BOMIN, Saveriu LUCIANI, Antoine POLI, Julia TIBERI

N'ont pas pris part au vote (13) : Mmes et MM.

Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Marie-Claude BRANCA, Santa DUVAL, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Georges MELA, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Jean-Noël PROFIZI, Paul QUASTANA, Jean-Louis SEATELLI, Charles VOGLIMACCI

Les trois (3) sièges de titulaires et les trois (3) sièges de suppléants sont attribués à la liste déposée.

Sont élus membres du comité syndical du Syndicat d'Energie de la Corse du Sud (SDE2A) :

| TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|---------------------------|-----------------------------|
| 1. M. Jean-Paul PANZANI | 1. M. François SORBA |
| 2. M. Alex VINCIGUERRA | 2. Mme Lisa FRANCISCI PAOLI |
| 3. M. Don Joseph LUCCIONI | 3. M. Petru Antone FILIPPI |

ARTICLE 3:

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 28 mars 2025

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

RAPPORT N° 2025/O1/065

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2025

REUNION DES 27 ET 28 MARS 2025

RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

ELEZZIONE CUMPLIMENTARIA DI RIPRESENTANTI DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA IN U CUMITATU SINDICALE DI U SINDICATU D'ENERGIA DI U PUMONTI

ELECTION COMPLÉMENTAIRE DE REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE AU SEIN DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT D'ÉNERGIE DE LA CORSE DU SUD

COMMISSION(S) COMPETENTE(S): Hors Commission



RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

Par délibération n° 21/128 AC de l'Assemblée de Corse du 23 juillet 2021, l'Assemblée de Corse a désigné ses représentants au sein du comité syndical du Syndicat d'Energie de la Corse-du-Sud.

Différents changements sont intervenus en ce début d'année 2025 dans la composition de votre Assemblée, et M. Jean-Paul PANZANI, membre titulaire de ce comité syndical, a vu son mandat de conseiller à l'Assemblée de Corse interrompu et Mme Vannina CHIARELLI-LUZI, suppléante, a été récemment élue membre du Conseil exécutif de Corse.

Il convient donc de procéder à leur remplacement au sein du comité syndical du SDE2A et d'élire un titulaire et un suppléant.

Je vous serais obligée de bien vouloir en délibérer.